

Le Monde

Samedi 23 Juillet 2011

Politique

ENTRETIEN

Bernard Thibault : " La France aussi est dans l'austérité "

Le leader de la CGT appelle, sans illusions, à la mobilisation et juge que le pouvoir piétine la démocratie sociale

Bernard Thibault regrette que l'Europe n'ait " *plus d'objectifs de développement social* " et invite les politiques à " *reprendre le pouvoir aux institutions financières* ", car " *l'Europe est malade* ", et pas seulement sur le plan économique. Le secrétaire général de la CGT confirme l'appel à la mobilisation à la rentrée mais n'attend pas grand-chose de l'intersyndicale du 18 août. Il est possible, dit-il, que le syndicalisme traverse une " *séquence de divisions* " .

Que révèle la crise grecque ?

Nous vivons dans un monde dominé par des logiques économiques et financières sur lesquelles de moins en moins de personnes ont de prise. La Grèce est sous les feux de l'actualité mais la Confédération européenne des syndicats l'a constaté à la mi-mai : c'est toute l'Europe qui est malade sur le plan économique, social et politique.

Le sommet de jeudi répond-il aux difficultés européennes ? Une fois de plus, on tente de nous convaincre qu'on a évité le pire... jusqu'à la prochaine secousse naturellement prévisible puisque rien ne change sur le fond. L'Union européenne n'a plus d'objectifs de développement social. Les agences de notation et les banques convoquent les chefs d'Etat en leur fixant leur feuille de route, et l'intérêt des marchés prime sur celui des peuples. Cela ne peut pas durer très longtemps.

Les responsables politiques doivent reprendre le pouvoir aux institutions financières. Ceux qui ne prennent pas la mesure de la situation feront le jeu des partis d'extrême droite. Lesquels rencontrent un certain succès en Europe en proposant des réponses qui n'en sont pas, en désignant des boucs émissaires - l'immigré de service -, ce qui protège le système à l'origine d'un malaise social grandissant. La France aussi est dans l'austérité ; elle l'a même prônée dans le pacte " euro plus " .

A quoi pensez-vous ? Aux injonctions de la Commission européenne pour 2011-2014. Elles nous permettent de mieux comprendre pourquoi le ministre du travail, Xavier Bertrand, a annoncé précipitamment un nouvel allongement de la durée de cotisation pour les retraites, pourquoi il faut tailler dans les budgets publics et sociaux ou encore instaurer une deuxième journée de travail gratuit pour financer la dépendance. On passerait ainsi du " travailler plus pour gagner plus " au travailler plus mais gratuitement. Ce n'est pas non plus un hasard si le Medef relance sa revendication d'une suppression de la durée légale du travail.

La CGT a proposé une journée d'action à la rentrée sans consulter l'intersyndicale. Pourquoi ? La situation est sérieuse et le mouvement syndical doit être au diapason du mécontentement social,

comme le sont tous les syndicats en Europe. Nous avons décidé de le dire publiquement, à nos partenaires syndicaux et plus largement aux salariés. La question du pouvoir d'achat et des salaires va revenir en force à la rentrée. L'emploi ne s'est pas amélioré, l'austérité est programmée.

Notre message est simple : soit on prend l'initiative d'organiser des actions collectives pour modifier le cours des choses, soit on laisse faire. Si les salariés veulent de vraies alternatives, ils doivent le dire ensemble et le cadre syndical le permet. Ils auraient tort de rester seuls l'arme aux pieds en considérant que le bulletin de vote est l'unique moyen d'expression.

Peut-on échapper au redressement des comptes publics ? Qui a multiplié les aides financières aux entreprises qui coûtent plusieurs dizaines de milliards d'euros sans contreparties, les avantages fiscaux aux plus fortunés tout en justifiant le blocage du smic et contribuant à la baisse des pensions ? C'est le gouvernement !

Le redressement ne passera pas par le recul des droits sociaux mais par une réappropriation publique des moyens de financement et leur orientation sur les investissements productifs, le développement des qualifications et leur juste rémunération. Nous voulons un autre partage des richesses.

Que va donner l'intersyndicale ?

Nous avons bien noté que notre proposition de préparer dès maintenant une mobilisation interprofessionnelle unitaire n'avait pas reçu un accueil d'un enthousiasme débordant. On va continuer de discuter de la situation et faire le point le 18 août. Je crains qu'un désaccord n'apparaisse sur l'opportunité d'en appeler à la mobilisation. Chacun prendra ses responsabilités. Les relations syndicales sont faites de hauts et de bas. Il est possible que nous traversions une séquence de divisions. Pour nous, il n'est pas question d'accompagner les politiques actuelles sans réagir de manière plus offensive. **Mais, en 2010, il y a eu des mobilisations exceptionnelles, souvent unitaires, mais sans effet...**La loi sur les retraites est passée, c'est vrai. Mais si le président de la République perd l'élection présidentielle, il aura là un des motifs d'explication, quoi qu'il en pense. On ne peut pas piétiner la démocratie sociale à ce point.

La CGT a été un des syndicats les plus actifs contre le FN. Qu'a donné cette action ? Il était normal et évident que nous réagissions fermement : pour la première fois, un parti tente une action en justice contre la CGT pour discrimination politique. Ce n'est pas banal ! J'attends avec impatience les suites, s'il y en a, de cette procédure. Il faut répondre à la démagogie du FN, qui se dit proche des ouvriers sans jamais soutenir une seule de leurs grèves.

L'extrême droite cherche à surfer sur le mécontentement social et sur la déception politique ; elle prétend jouer le jeu de la démocratie et, parvenue à ses fins, applique des politiques contraires aux valeurs historiques du syndicalisme. Aucun progrès social ne se construit sur la discrimination.

Votre action est-elle efficace ? N'oublions pas, même si certains s'y efforcent, ce qui s'est passé en 2010. La France est un des pays européens où la mobilisation sociale a été la plus imposante avec des millions de manifestants. Cela a laissé des traces.

De nombreux électeurs se détermineront en 2012 en fonction du bilan et des propositions sur le terrain économique et social.

Pourquoi croyez-vous que le gouvernement a dégainé sa prime indexée sur les dividendes ? Pour essayer de remonter le terrain perdu en matière sociale, avant une rentrée placée sous le signe de l'austérité avec les restrictions budgétaires, les 2 milliards d'économies sur la Sécurité sociale, l'autre journée de solidarité, etc.

Et je ne vois rien du côté du dialogue social avec le patronat qui puisse compenser un tant soit peu cette politique ! La négociation nationale interprofessionnelle nous semble de plus en plus artificielle : il n'y a qu'à voir le sort fait aux jeunes. L'accord du 7 juin ne comporte aucun engagement supplémentaire des entreprises.

Que pensez-vous de l'idée de M. Luca d'interdire les grèves pendant les départs en congés ? Il devrait interdire aussi les licenciements, les restructurations et les mauvaises lois pendant les congés !

Qu'est-ce qui marquerait une rupture avec le sarkozysme ? La manière d'exercer le pouvoir. J'ai tout de suite compris qu'il y aurait un problème récurrent avec le chef de l'Etat dès qu'il a expliqué que c'était un job, autrement dit qu'il avait les pleins pouvoirs. Une élection ne confère pas les pleins pouvoirs. Il faut gouverner autrement, notamment en instaurant d'autres rapports avec les représentants des salariés. Une majorité de gauche peut être plus sensible à cette nécessité. Même si je sais par expérience que les partis de gauche pensent intégrer le point de vue syndical, alors que cela n'a rien d'automatique.

Les élus politiques devraient aussi faire respecter le droit constitutionnel qui protège la liberté syndicale dans les entreprises. Les atteintes à ce droit restent un fléau récurrent.

La CGT va-t-elle donner des consignes de vote pour la présidentielle ? Nous n'avons pas décidé ce que nous ferons. Mais il est

peu probable que M. Sarkozy trouve la masse de ses voix parmi nos adhérents.

Irez-vous jusqu'au congrès de Toulouse au printemps 2013 ?Le mandat de la direction confédérale continue jusqu'à cette date. Pour la suite, nous en discuterons en interne le moment venu.

Propos recueillis par Claire Guélaud

Le procès du FN au nom de la " liberté d'expression "

Au mois d'avril, la CGT a exclu de ses rangs Fabien Engelmann, secrétaire du syndicat CGT des agents territoriaux de la mairie de Nilvange (Moselle). En cause : sa candidature sous les couleurs du Front national (FN) aux élections cantonales.

Dans le même temps, son syndicat - qui comptait 26 adhérents ayant soutenu Fabien Engelmann - a été dissous.

Cette décision était l'aboutissement d'une procédure disciplinaire commencée en février, quand le jeune homme de 31 ans avait annoncé sur le site islamophobe Riposte laïque sa candidature sous les couleurs frontistes.

Peu de temps après, le 9 mars, le numéro 1 de la CGT, Bernard Thibault, avait écrit une lettre à " toutes ses organisations " pour rappeler aux responsables que les " principes " et les " valeurs " de la confédération étaient incompatibles avec les thèses du FN visant en particulier le concept de " préférence nationale ".

Au mois d'avril, c'est un argumentaire de dix pages contre " l'imposture sociale " du Front national que la CGT diffusait à ses adhérents. Mais l'" affaire Engelmann " a surtout été l'occasion pour le Front national d'annoncer, par son avocat Gilbert Collard, une action en justice contre la centrale pour " violation des libertés de pensée et d'expression ".

Selon Me Collard, qui soutient lui

aussi l'organisation d'extrême droite, cette action en justice se fondera sur les articles 9 et 10 de la Convention européenne des droits de l'homme qui protègent les libertés de pensée et d'expression.

Le Front national veut faire du procès contre la CGT un procès " *emblématique* " et " *montrer* " qu'il n'est " *ni raciste, ni xénophobe, ni antisémite* ", qu'il est un parti "

comme les autres " .

Tous droits réservés : Le Monde
539FB35785F01A03D5DD1A40CA02E12933943380E5AC6DC8F10A56D

Diff. 367 153 ex. (source OJD 2005)